

nul ne nous accusera, pensons-nous, de faire de notre feuille un *pro-domo*, si au moins de fois à autre, nous allons puiser dans les annales si riches de notre Ordre. Six et bientôt sept siècles d'existence ont dû voir passer bien des hommes et des choses qui méritent de notre part cette reviviscence.

Pourtant, ici pas plus qu'ailleurs, notre Revue ne sera exclusive. La partie historique ne devant être comme la partie théologique que le dédoublement de la première et principale, c'est-à-dire de la partie dévotionnelle, nous publierons volontiers, tout ce qui, venu du dedans ou du dehors, entrera dans ce cadre, et servira les intérêts spirituels qui nous tiennent tant au cœur.

Ajoutons que les beaux-arts, pouvant être à leur tour une prédication, comme le disait déjà saint Basile au quatrième siècle, nous les appellerons à notre aide. ce qui veut dire que tous les mois, si nos ressources le permettent, nous reproduirons en gravures aussi exactes et parfaites que possible, les principaux sujets de peinture ou de sculpture religieuse relatifs à nos dévotions. Dans cette vue, nous accepterons avec reconnaissance les dons de xylogravures, photogravures, photographies, *images* quelconques d'un vrai mérite, qu'on voudrait bien nous offrir pour la reproduction.

De plus, chaque livraison, au moins jusqu'à nouvel ordre, fournira un cantique avec sa notation. Nous publierons d'abord des cantiques du Rosaire, la bonne Providence nous ayant permis d'en réunir une assez riche collection. Et encore ici, comme pour les gravures, nous demandons le concours de nos abonnés.

Enfin, au risque de ne pas servir toujours des nouvelles très fraîches, ce qui est le privilège exclusif des journaux quotidiens, nous ferons tous les mois un peu de chronique religieuse.

Tel serait donc l'ensemble de notre programme, si toutefois nous voulons nous lier à un programme, nous voulons dire à un autre que celui dont un seul mot fait tout le résumé et comme notre devise : PIETAS, car à celui-là nous entendons nous attacher et rester fidèles.

Pour ce qui est de la rédaction, elle ne sera pas non plus une œuvre exclusivement personnelle, mais collective. Outre que d'après les lois de l'Ordre. aucun frère-